



ESCALADE LYCÉES

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

Mercredi 18 mars 2009

Convocation

Union Nationale du Sport Scolaire

Dossier suivi par :
P. Venendy

Téléphone
02 31 45 95 08
06 71 20 18 85

Télécopie
02 31 45 96 85

Courriel
dsd014@unss.org

Inspection Académique
du Calvados
2 place de l'Europe
14200
Hérouville St Clair

Internet :
<http://www.etab.ac-caen.fr/discip/eps/unss>

Lieux : Falaise – Gymnase Conquérant

Responsable : Valérie Loiseau - Bernard Quesnel

Horaires :	Rendez-vous :	10h00
	Présentation et vérification des licences Modifications d'engagements	
	Début des compétitions	10h30
	Fin des compétitions	16h00

Règlement :

- Composition des équipes : Consulter la page 142 du mémo.
- Tout concurrent doit être parfaitement capable de grimper en tête
- Les équipes non conformes au règlement sont acceptées uniquement s'il reste de la place.
- Les établissements présents sont tenus de fournir un adulte et un jeune officiel pour l'organisation. Si votre jeune officiel est concurrent, signalez-le dès le début de la compétition. Il bénéficiera d'une priorité sur les voies pour ensuite participer au jury.

Règlement :

- 12 secteurs de grimpe (10 voies de 5a à 6c + 2 blocs – voir document joint)
- Chaque concurrent réalise 6 voies ou blocs. Deux concurrents maximum dans le même secteur pour une équipe : Le résultat se calcule sur la somme des 24 secteurs réalisés par l'équipe (chaque secteur valant 100 points).

Modalités pratiques :

- Amener son matériel : baudrier et descendeur + cordes (30m).
- Indispensable : Faire vos engagements en ligne le plus rapidement possible pour une meilleure préparation de la compétition (clôture le 16 mars). Pas d'engagements nouveau au delà.

Qualification pour le championnat d'Académie du 1^{er} avril à Montmartin

- 6 équipes collèges et lycées du Calvados + 10 équipes (collèges et lycées à choisir parmi les 3 départements en fonction de la participation et des résultats).

- Remarque : un transport collectif sera mis en place – réservation de vos places dès le jeudi 19 mars par courriel ou téléphone au service..

Jeunes Officiels :

La certification des Jeunes Officiels comme assureur et/ou juge de voie se fera au cours de la compétition.

Le directeur départemental

Pascal VENENDY